

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

CONFERENCE TECHNIQUE DES PECHEES

(Nouméa, 5 - 13 février 1962)

REPONSES au QUESTIONNAIRE SPC/FTM/A.2

de

NOUVELLE-CALÉDONIE & NOUVELLES-HEBRIDES

1. Ressources de la Pêche

(a) Espèces pélagiques

- Germo alalunga (albacore): concentrations importantes sous la surface dans toutes les eaux du large de la région. Ressource marine industrielle d'importance primordiale.
- Neothunnus macropterus (yellowfin - thon à nageoires jaunes): le long du récif extérieur, concentrations de surface, petites ou moyennes, pouvant justifier une petite industrie ou un artisanat si le problème des débouchés est résolu. Intérêt certain en pêche vivrière.

Dans les mêmes conditions que le yellowfin:

- Katsuwonus pelamis (skipjack), accidentellement Acanthocybium solandri (wahoo).
- Cybium divers sp. (tazards) plutôt à l'intérieur du lagon. Intérêt surtout en pêche vivrière.

(b) Espèces de récif et d'estuaire (quelques groupes principaux)

- 1) Lutjanidés (Lethrinus, Lutjanus : Becs de cane, Bossus, Jaunets, Rouget de nuit, etc...) Serranidés (Epinephelus, Variola, Plectropoma: Loches diverses) - Poissons principalement de récif.
- 2) Mugilidés (Mugil: Mulet)
Gerridés (Gerres; Blanc)
Sillaginidés (Sillago: Baleinier)
Siganidés (Siganus: Picot)
Certains Lutjanidés et Serranidés - Poissons principalement d'estuaire ou de mangroves.

L'intérêt de tous ces groupes est restreint pratiquement à la pêche vivrière, à l'exclusion de toute possibilité d'activité industrielle ou semi-industrielle.

(c) Autres ressources

L'exploitation du Troca est importante en Nouvelle-Calédonie, de même que celle du Burgaus aux Nouvelles-Hébrides.

On avait envisagé la possibilité de stations baleinières: les observations de l'année 1961 ont sérieusement compromis ces espoirs.

2. Développement de la pêche au cours des dix dernières années

Il n'y a pas à proprement parler de Service de pêches en Nouvelle-Calédonie. Le Laboratoire que je dirige a un programme essentiellement scientifique et orienté vers l'étude des ressources en Thunnidés des eaux du large, de leur biologie et de leur milieu. Tout en étant l'organisme français le plus compétent de ce pays en la matière, il n'a pas véritablement vocation pour tenir lieu de Service de pêches. Ce dernier service devrait être plutôt un maillon, fort souhaitable d'ailleurs, entre les pêcheurs et nous-mêmes.

S'il est certain que nous avons de bons rapports avec les pêcheurs locaux et sommes consultés pour beaucoup de problèmes, il n'en reste pas moins au total que nos préoccupations respectives divergent sérieusement. Les espèces qui sont l'objet de notre intérêt primordial ne sont pas pêchées ou sont peu pêchées localement (exception faite de la pêcherie de Santo). Quoi qu'il en soit le principe de la pêche du Yellowfin à la traîne a maintenant plusieurs adeptes. Mais je n'attribue à notre action qu'une valeur d'exemple, dans ce domaine.

3. Améliorations techniques de la pêche

Méthodes et engins

(a) Pêche vivrière (développement à petite échelle)

Développement de la pêche à la traîne
 Peut-être pêche à la langouste au filet
 Seines tournantes
 Barrages fixes
 Longue-ligne de petit format

(b) Pêche commerciale

Pêche à la longue-ligne
 Traîne pour le Thon.

Embarcations

- (a) Pêche vivrière: embarcations un peu plus grosses (10 à 15 m.) pour élargir les champs de pêche (développement en cours)
- (b) Pêche commerciale: long liners supérieurs à 18-20 m.
bateaux de traîne de 12 à 15 m.

Installations

Le problème le plus important est celui des débouchés. Le marché trop petit ne peut supporter que de petits développements. Une industrie au moins égale en ordre de grandeur à celle de Santo pourrait donner pour une partie de sa capacité, un débouché à une pêche locale du Thon, artisanale ou semi-industrielle, qui est pratiquement à créer entièrement; mais elle ne pourra l'être qu'après la naissance de ce débouché. Cette industrie nécessitera la création d'un port de pêche et d'installations de stockage.

Amélioration de la conservationA bord

Il faut renoncer en grande partie au système onéreux du vivier, à remplacer par des caisses à glace ou des installations de réfrigération selon la taille du bateau. La fourniture de la glace pilée à bon marché est à créer.

A terre

Il faut organiser davantage de chambres froides de stockage en particulier au marché; ceci pourra être également le corollaire d'une installation industrielle.

4. Comment développer la pêche(a) Recherches de base

Le Laboratoire d'Océanographie de l'I.F.O. est engagé dans un programme qui dans ses aspects essentiels, est en relation avec l'amélioration ou l'établissement de nos connaissances sur les ressources en Thon de la région. Il comprend des études sur l'ichthyologie, le zoo- et le phyto-plancton, les caractéristiques physiques et chimiques de l'eau et également des observations sur le fonctionnement de la longue-ligne et des essais systématiques de pêche avec cet engin; en outre, divers essais de pêches secondaires et assez sporadiques sont effectués. Un tel programme est obligatoirement à longue échéance et il n'est qu'au premier stade de son développement, les moyens de travail à la mer employés pour les réaliser étant actuellement insuffisants et en cours d'amélioration.

Cependant, on peut dire que quelques croisières de pêche expérimentale réparties sur quelques années auraient suffi pour indiquer la possibilité d'une pêche industrielle de l'albacore, possibilité que les prospections japonaises commerciales avaient déjà mis en évidence. Le contrôle de l'influence des pêcheries sur le stock - c'est-à-dire l'évaluation quantitative des développements possibles ou la définition des restrictions nécessaires - est une conséquence de tout l'ensemble du programme scientifique. Le rôle de celui-ci deviendra donc de plus en plus essentiel au fur et à mesure de l'accroissement de l'activité des pêcheries. De même les fluctuations cycliques ou non du stock poseront des problèmes à celles-ci, que seules des connaissances scientifiques suffisantes peuvent aider à résoudre.

La pêche vivrière telle qu'elle se pratique dans notre région ne nécessite guère de recherches autres que des essais d'engins très limités.

(b) Commercialisation

La commercialisation du poisson en Nouvelle-Calédonie a, comme nous l'avons dit, pour premier problème celui des débouchés. Dans quelle mesure et de quelle manière une industrie de pêche peut s'implanter dans ce territoire en fonction des conditions qui y règnent, paraît être le premier stade de sa résolution. Une enquête économique approfondie serait le plus urgent des besoins dans ce domaine.

(c) Rôle du Service des pêches

La recherche scientifique de base étant assurée ici et notre Laboratoire étant dans une assez large mesure capable d'assurer les essais de pêche au large qui nécessitent des moyens assez importants, un éventuel Service des pêches en Nouvelle-Calédonie aurait pour rôle essentiel:

- d'assurer l'effort de diffusion nécessaire à l'application éventuelle de nos résultats
- de contrôler de près l'activité, les besoins et les possibilités de la pêche locale actuelle, qui nous échappent en grande partie puisque nous travaillons essentiellement sur d'autres problèmes
- d'assumer la responsabilité des essais de pêche sur bateaux de petits tonnages dans la mesure où nous ne pouvons le faire
- de prendre en charge l'aspect économique des projets de développement industriel, y compris les relations avec les services publics compétents

- d'assumer la responsabilité et la préparation de toute mesure de contrôle de la pêche côtière locale (limitations d'engins, protection des espèces, nomenclature des mercuriales etc...)

Tout aspect scientifique des précédentes attributions resterait sous notre responsabilité et une étroite connection de fait devrait exister entre notre Laboratoire et ce Service. L'articulation administrative entre les deux organismes pourrait être de caractère fort variable allant du Service des pêches annexé au Laboratoire, à un Service indépendant ressortissant directement aux Autorités territoriales.

Son budget devrait être dans tous les cas séparé nettement du nôtre. Au départ, une personne qualifiée suffirait; il pourrait s'y adjoindre un assistant en cas de besoin. Le matériel pourrait être le nôtre au début, dans la mesure où nous serions capables de fournir une embarcation de taille satisfaisante pour travailler dans le lagon.

(d) Formation et démonstration

L'ORSOM III, notre navire, ne peut permettre que des démonstrations de pêche à la traîne et à la longue-ligne. Un bateau plus petit est nécessaire pour le travail proprement lagunaire (9 à 15 m.) ou la manœuvre de petits engins.

Nous avons en général tout le matériel de pêche nécessaire.

(e) Crédit et organismes professionnels

Les rôles du Crédit de la Nouvelle-Calédonie et de la Coopérative des Pêches, récemment créée, me paraissent intrinséquement bons dans l'évolution de la pêche actuelle. Ils sont les intermédiaires nécessaires entre le Service des pêches ou ce qui en tient lieu et les pêcheurs isolés, pour la stimulation et le développement de la pêche. Ils sont aussi le premier stade d'un développement proprement local.

(f) Entreprises étrangères

Nous n'avons pas en Nouvelle-Calédonie d'entreprises étrangères. Je suis trop peu au courant de la situation aux Nouvelles-Hébrides pour commenter l'influence de la Société de Santo.

D'un point de vue tout à fait théorique, il me semble que dans ce pays la première utilité d'une telle société serait morale: faire réaliser à la population quelle énorme richesse est à ses portes, lui montrer un exemple de travail industriel à la mer et contribuer au total à dépoliariser l'intérêt, trop généralement orienté vers le lagon. Dans la mesure où l'on peut obtenir dès le départ, la réservation d'une partie

du volume d'achats de la société aux pêcheurs locaux, non liés par contrat avec celle-ci, la location aux coopératives locales d'un certain espace de frigo etc., il semble qu'une telle entreprise industrielle puisse aider à résoudre le problème des débouchés, base de toutes les difficultés. Ceci a-t-il été obtenu ailleurs ou peut-il être valablement obtenu ? Ce me semble un point à discuter par la Conférence. De même, peut-on aller plus loin que les deux exemples de participation des intérêts locaux traditionnels cités ci-dessus ?

(g) et (h) Coordination régionale - Aide de la Commission du Pacifique Sud

Il semble que le problème des ressources industrielles de l'Océan, de leurs possibilités d'utilisation, de la formation des populations à leur exploitation - du moins à une participation à leur exploitation - doive fournir une base d'échange d'informations valable. Sur le plan financier en effet, les divers territoires de la région abritant ou devant abriter des sociétés étrangères plus ou moins concurrentes, seraient ipso facto eux-mêmes concurrents. Il n'en est pas de même sur le plan social où l'action des diverses sociétés vis à vis des économies locales et les problèmes de la participation des intérêts territoriaux qu'elles posent, seraient parfois examinés avec fruit sur un plan régional. Cet examen ne peut se faire que par l'intermédiaire de la Commission du Pacifique Sud (Sections Sociale et Economique).

En ce qui concerne les pêches vivrières - nous entendons par ce terme toutes pêches n'intéressant pas l'exportation - la Commission du Pacifique Sud doit au moins continuer à avoir auprès des Territoires un rôle de collecte et de diffusion d'informations: techniques étrangères à la région et à y vulgariser, techniques propres à un territoire pouvant en intéresser d'autres qui l'ignorent etc.. C'est dans la mesure où des Services de pêches existeront localement que l'action régionale de la Commission du Pacifique Sud dans ce domaine pourra être effective.